

Université de Lorraine
Processus d'autoévaluation de l'offre de formation
Procédure relative au fonctionnement de la commission d'autoévaluation - juillet 2011
Révision au 16 septembre 2011 (surlignée en vert)

1 : Documents transmis aux évaluateurs membres de la commission d'autoévaluation :

- 1_ Document de procédure pour la commission .doc
- 2_ Répartition des dossiers.xls
- 3_ Cadrage de l' offre de formation Université de Lorraine.doc
- 4_ Cadrage des enseignements transversaux de licence.doc
- 5_ Element sur le projet Ingexys.doc
- 6_ Commission AE UDL Lic Prof Fiche d'expertise commentée-Vague C.doc
- 7_ Commission AE UDL Licence Fiche d'expertise commentée-Vague C.doc
- 8_ Commission AE UDL Master2 Fiche d'expertise commentée-Vague C.doc
- 9_ Commission 1-Dossier_d_habilitation_licence_renouvellement.doc
- 10_ Commission 1-Dossier_d_habilitation_Lpro_renouvellement.doc
- 11_ Commission 1-Dossier_d_habilitation_masters_renouvellement.doc
- 12_ Licences Prof_V3_Fiche autoevaluation_Vague C.doc
- 13_ Licences_V2_Fiche autoevaluation_Vague C.doc
- 14_ Masters_V4_Fiche autoevaluation_Vague C.doc

Les fiches d'évaluation administrative sont transmises pour information aux évaluateurs et renseignées par les scalarités

2 : Procédure

	QUI	QUOI
Rappel	Porteurs de mentions jusqu'au 15 septembre retour de la fiche préremplie avec le dossier au plus tard le 15 septembre*	Travail sur la fiche d'autoévaluation jointe au dossier d'habilitation des diplômés : Le travail consiste pour chaque critère à indiquer de façon synthétique comment il est pris en compte dans le dossier. - cette fiche est à (pré)remplir par le(s) porteur(s) de mention de diplôme selon les indications du « guide » (Masters : <i>fiche méthodoMasterV2/</i> Licences : <i>guide pour éval/</i> Lpro : <i>Guide pour la fiche d'autoévaluation</i>) joint à la fiche. Il ne s'agit pas pour lui d'évaluer mais de fournir les informations nécessaires à la suite des opérations. Pour information : voir la fiche d'expertise commentée sur le site de l'AERES : Licences : http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation/Evaluation-par-l-AERES/Vague-C-2013-2017/Campagne-vague-C-2013-2017-Evaluation-des-licences Masters : http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation/Evaluation-par-l-AERES/Vague-C-2013-2017/Campagne-vague-C-2013-2017-Evaluation-des-masters L Pro : http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation/Evaluation-par-l-AERES/Vague-C-2013-2017/Campagne-vague-C-2013-2017-Evaluation-des-licences-

		professionnelles
1	Les scolarités 2 au 15 septembre	Réceptionnent les dossiers de demande d'habilitation
2	Les scolarités dès le 15 septembre	Le tableau présenté ci-dessous est à ajouter ; Envoient les dossiers aux binômes concernés selon le tableau de répartition réalisé. Vérifier les adresses
3.1	Les scolarités Du 15 au 29 septembre	Les scolarités complètent la fiche de vérification administrative des dossiers et envoient leur évaluation aux binômes et au craq
3.2	Evaluateurs (binômes) Du 15 au 29 septembre	Les évaluateurs complètent la fiche d'autoévaluation (une par binôme) ; et complètent le tableau de suivi portant les remarques.
4	Evaluateurs (binômes) Pour le 29 septembre	Envoient les fiches d'autoévaluation à l'adresse craq@nancy-universite.fr (aide logistique)
5	CRAQ 29 et 30 septembre	Assure l'aide logistique à la préparation de la commission : -suivi des fiches d'autoévaluation renseignées par les évaluateurs -photocopie (via service repro) des fiches d'autoévaluation*30 pour les membres de la commission
6	Commission plénière 3, 4 et 5 octobre 2011	Chaque binôme présente ses fiches d'autoévaluation, ses remarques et avis globaux, , il y a discussion et ajustement puis décision. Approbation, avis et remarques sont portés sur la fiche d'autoévaluation pour le suivi par le responsable de mention (cf. dans le tableau de suivi des avis de la commission - colonnes 1 et 2 Points concernés et Améliorations et corrections suggérées) Les observations sont portées sur les fiches par le secrétariat de séance les animateurs seront destinataires des travaux de la commission
7	Craq Les 6 et 7 octobre	1) Envoie les fiches aux scolarités selon les modalités suivantes : Adresses initiales des diplômes 2) Elaboration d'un document de synthèse sur les avis rendus.
9	les scolarités 6 et 7 octobre	Les scolarités envoient les fiches autoévaluations renseignées après la commission d'autoévaluation et la note sur les remarques administratives aux porteurs de mentions
8	CEVU Commun 7 octobre	Présentation de l'autoévaluation
10	Les porteurs de mentions Du 10 octobre au 25 octobre	les porteurs révisent les dossiers, complètent le tableau de suivi des remarques de la commission (cf. 3 ^{ème} colonne : A remplir par porteur : page ou la modification est portée) Retour des dossiers aux scolarités : Modalités à définir : mêmes adresses que celles des retours des dossiers d'habilitation
11	Scolarités	Envois des dossiers aux binômes concernés
12.1	Evaluateurs (binômes) 26/27/28 OCTOBRE	Vérification de la prise en compte des remarques, avis, appréciation finale globale et renseignement de la dernière colonne du tableau portant les avis de la commission d'autoévaluation (4 ^{ème} colonne : Commission d'autoévaluation : avis)

		Envoi des fiches aux scalarités (mêmes adresses que précédemment)
12.2	Scalarités 26/27/28 OCTOBRE	Vérification des ajouts liés à l'évaluation administrative
13	Commission d'autoévaluation 2 nov	Arbitrage final
14	Scalarités	Préparation des dossiers complets et mise sur l'etc. http://etc.univ-lorraine.fr
	CEVU commun	8 novembre 2011
	CS commun	9 novembre 2011
	CA	10 novembre 2011 à confirmer

*Rappel :

Adresses de retour des dossiers d'habilitation :

Licences	Masters	Licences Pro
SHS licences-shs@univ-lorraine.fr DEG licences-deg@univ-lorraine.fr ALL licences-all@univ-lorraine.fr STS licences-sts@univ-lorraine.fr	SHS masters-shs@univ-lorraine.fr DEG masters-deg@univ-lorraine.fr ALL masters-all@univ-lorraine.fr STS masters-sts@univ-lorraine.fr	SHS, ALL, DEG licencespro-tertiaires@univ-lorraine.fr STS licencespro-sts@univ-lorraine.fr

3 : Cadre à ajouter par les évaluateurs à la fiche d'autoévaluation

Remarques complémentaires de la commission d'autoévaluation

Points concernés	Améliorations et corrections suggérées	A remplir par porteur : page ou la modification est portée	Commission d'autoévaluation : avis
<i>Appréciation globale finale</i>			